Mantes-la-Ville

www.mantesiaville.fr

UR.

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

DP 78362 26 00076
(A rappeler dans toute correspondance)

Demande déposée le : **30/06/2026**

Objet des travaux : Création d_une pergola pour une surface de 19.83m² + installation de 9 panneaux photovoltaïques de 500 wc noire sombre mates, antireflet , sans lignes argentées , sans effet a facettes et dotés de cadres sombre et mats de la même teinte que les panneaux à La toiture du pergola Orientation Sud du bâtiment pour une surface de 19.83 m² (puissance de l_installation : 4500 wc) . l'installation est destinée a l'autoconsommation __Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d_une construction existante ou le profil du terrain

Adresse du terrain : **11 RUE SAUMUR**
78711 Mantes-la-Ville

Référence(s) cadastrale(s) : **AN172, AN535, AN518**

Dossier suivi par :Communauté Urbaine GPS&O
Service instruction du droit des sols

DESTINATAIRE :

Seraia Souhel
SOLIXIUM ENERGIE
11 rue Curial
75019 Paris

OBJET : Rejet tacite d'une demande d'autorisation d'urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé en date du 30/06/2026 un dossier de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire enregistré en mairie sous le n° DP 78362 26 00076, pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus.

Par lettre notifiée le 16/07/2026, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces restant manquantes.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie en date du 16/10/2026, **votre demande fait l'objet d'une décision de rejet** conformément aux articles R. 423-38 et R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A MANTES-LA-VILLE, le 29/10/2026

MAIRIE DE MANTES-LA-VILLE (Yvelines)

Le Maire de MANTES-LA-VILLE
Sami DAMERGY